



Accusé d'un vol à tort

Par **Kat_30**, le **15/07/2013** à **19:09**

Bonjour,

Aujourd'hui, alors que je me baladais dans les rayons d'un magasin type bazar, une vendeuse ne faisait que me regarder et en réponse, je la regardais aussi; je voulais essayer une bague; j'ai essayé de retirer le plastique mais en voyant qu'il y avait un antivol magnétique, je décide de le remettre pour éviter tout ennui.

Alors que je continuais de me balader dans ce magasin et voyant que je n'avais besoin de plus rien, je décide d'attraper mon porte-monnaie au fond de mon sac fermé pour payer a bague.

Là, la vendeuse en criant m'a dit de lui remettre ce que j'avais dans la main, m'affirmant que j'allais le volais en le mettant dans mon sac. Je me défend et elle me montre l'antivol, je m'excuse en disant que je ne l'avais pas vu et que je l'avais refermé en le voyant puis elle me dit " je te regardais depuis 5 minutes et tu me regardais, je sais que tu allais le voler, tu as une tête de voleuse."

Suite à ça, elle prévient la caissière et patronne d'appeler la police et de me mettre des menottes magnétiques mais cette patronne en me voyant totalement choquée et en lui répétant que je ne suis pas une voleuse a décidé de me laissée partir.

Un de mes proches m'a que la vendeuse n'avait pas à me dire que j'avais une tête de voleuse, ni à faire cet esclandre, elle m'a humiliée devant toute la clientèle, on m'a dit aussi qu'elle pouvait être viré pour ça: est-ce vrai?

Pouvait-vous m'éclairer?

Merci